

 **LE PÔLE DE RESSOURCES
SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES
CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES**

Processus de Domination Conjugale et Contrôle coercitif



Table des matières

Processus de Domination Conjugale et Contrôle coercitif	1
INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DU PDC	5
SOCIALISATION ET ANTÉCÉDENTS.....	7
La place dans la famille d'origine	7
Vision du monde, croyances et schémas d'attachement	8
Le mythe fondateur du couple	8
MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE DOMINATION	10
Les stratégies de domination dans le PDC	11
POSITIONNEMENTS DE PROTECTION.....	13
Motivation et enjeux différenciés	13
Préserver le mythe fondateur du couple	13
Une lecture systémique et évolutive	14
Les principaux positionnements de protection	14
LE SYSTÈME DE JUSTIFICATIONS	16
La fonction des justifications.....	16
Un liant idéologique au cœur du contrôle coercitif	16
Les types de justifications	17
LES RÉSEAUX : VALIDER OU INVALIDER LE SYSTÈME DE VIOLENCE	18
Le rôle du réseau	18
Signes et opportunités	19
Trois niveaux de réseau	19
Réseau primaire	19
Réseau secondaire	20
Réseau tertiaire	20
VARIATION, FRÉQUENCE ET AMPLITUDE : LES MODULATIONS DU CONTRÔLE	22
Les trois modalités d'intensification	22
Une lecture dynamique et préventive.....	23
LES CO-APPRENTISSAGES : UNE DYNAMIQUE RELATIONNELLE ASYMÉTRIQUE	24
Une « danse » contrôlée par un seul partenaire.....	25
Les curseurs : photographier la dynamique	25
IDENTIFICATION DES DYNAMIQUES RELATIONNELLES : ÉVALUATION DE LA CRITICITÉ AVEC L'OUTIL EVIVICO.....	26
Trois dynamiques relationnelles principales.....	27
Évaluer pour protéger.....	28
Conclusion	29
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET JURIDIQUES	31
Références bibliographiques	31
Références juridiques (Belgique et international)	32
SCHÉMA DU PROCESSUS DE DOMINATION CONJUGALE	34
(PDC).....	34

INTRODUCTION

Le **Processus de Domination Conjugale (PDC)** est un **modèle d'analyse systémique et genré** des violences au sein des relations intimes. Il a été conçu au **Québec** par **Denise Tremblay** à **La Séjournelle**, une maison d'hébergement pour femmes située à Trois-Rivières. Ce modèle a vu le jour au début des années 2000, dans un contexte marqué par un féminicide particulièrement brutal et choquant qui a ébranlé l'ensemble des professionnel·le·s œuvrant auprès des victimes et des auteurs de violences conjugales.

Ce drame n'a pas seulement révélé l'ampleur des violences possibles dans le huis clos conjugal : il a surtout mis en lumière les **angles morts des dispositifs existants**. Les professionnel·le·s ont constaté qu'ils manquaient d'**outils partagés** pour **comprendre la dynamique de la relation, évaluer la criticité des situations** et **coordonner leurs actions**. Le besoin d'un **langage commun** est alors apparu comme une nécessité urgente.

Le PDC a ainsi été conçu comme **une réponse collective** : un outil permettant de **photographier la dynamique conjugale à un instant T**, d'en proposer une **lecture systémique et genrée**, et de **permettre une évaluation partagée de la criticité des situations**. Ce modèle ne vise pas à **étiqueter des individus** comme « bons » ou « mauvais », « victimes » ou « auteurs », mais à **analyser des situations et des dynamiques relationnelles**, en prenant en compte les contextes sociaux, culturels et familiaux.

En Belgique francophone, le **Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales** s'est **approprié ce modèle et l'a structuré au cœur de sa mission**. Mandaté par les pouvoirs publics depuis près de **20 ans**, le Pôle a formé plus de **10 000 professionnel·le·s** de tous les secteurs : social, psycho-médical, judiciaire, policier, jeunesse.

Cette démarche a permis :

- de construire un **référentiel commun** intersectoriel ;
- de **renforcer la coopération** et la qualité des interventions ;
- d'améliorer l'**évaluation des niveaux de dangerosité** ;
- et de proposer des **plans d'action partagés et coordonnés** face aux violences les plus graves.

Le PDC est ainsi **un modèle vivant et évolutif**, à la fois outil clinique, support de formation, et levier de **transformation des pratiques professionnelles**.

« Comprendre les violences conjugales, c'est analyser une dynamique, pas étiqueter des personnes. »

PRÉSENTATION DU PDC

« Penser la violence conjugale comme un système, pas comme un acte isolé. »

Le **Processus de Domination Conjugale (PDC)** est un modèle d'analyse systémique et dynamique des violences au sein des relations intimes. Il propose de **déplacer le regard** : au lieu de se focaliser sur des actes ponctuels ou sur la « personnalité » des individus, il s'intéresse **aux situations relationnelles** et aux **dynamiques de pouvoir** qui s'y installent.

Le PDC part du constat qu'une relation conjugale violente ne se réduit pas à une succession d'agressions ou de conflits : elle constitue **un système relationnel structuré**, qui évolue dans le temps, mobilise des ressources et des justifications, et façonne des rôles respectifs pour chacun des partenaires.

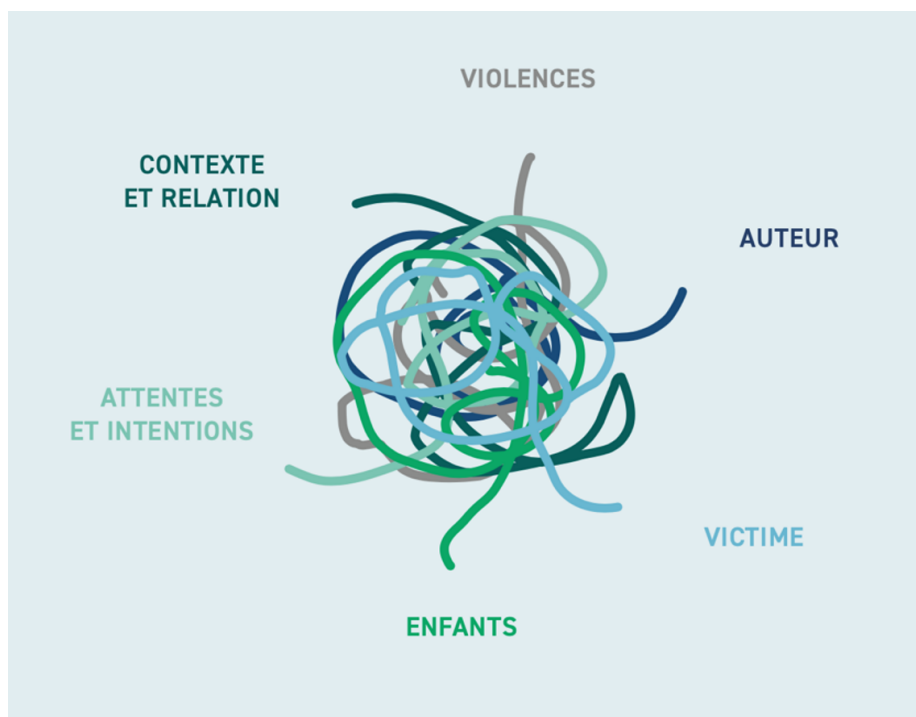
Ce modèle propose une **photographie dynamique** d'une situation à un instant donné : une lecture qui tient compte des trajectoires individuelles, de la socialisation de genre, des expériences familiales, des croyances, des contextes sociaux et des ressources disponibles. Il s'agit d'un **outil évolutif**, conçu pour accompagner l'évaluation des situations dans leur complexité et leur **criticité**, c'est-à-dire leur potentiel de dangerosité et d'aggravation.

Contrairement aux approches individualisantes ou pathologisantes, le PDC ne cherche pas à **étiqueter** la victime ou la personne qui a besoin de dominer, mais à **analyser les interactions** et les **stratégies de pouvoir** : comment elles s'installent, se consolident, se justifient et se reproduisent, ainsi que le contrôle coercitif.

Le PDC repose sur une **approche écosystémique** : il intègre les dimensions individuelles et relationnelles, mais aussi sociales, culturelles, institutionnelles. Il met en lumière la **dimension genrée des violences conjugales**, en soulignant comment les rapports sociaux de sexe structurent les attentes, les rôles et les ressources des partenaires.

L'un de ses grands apports est de permettre aux professionnel·le·s de **partager un langage commun**, de **coordonner leurs observations et interventions** et de **renforcer le travail en réseau**. C'est pourquoi il est devenu un **socle essentiel de formation et de concertation intersectorielle** en Belgique francophone.

« Comprendre les violences conjugales, c'est analyser une dynamique, pas étiqueter des personnes. »



SOCIALISATION ET ANTÉCÉDENTS

«On n'entre pas en couple par hasard : notre passé dialogue dans la relation. »

Le **Processus de Domination Conjugale (PDC)** commence par l'examen des **éléments préexistants à la relation**. Il postule qu'aucun couple n'émerge dans un vide culturel ou psychique : chacun·e des partenaires arrive **chargé·e de son histoire**, de sa socialisation, de ses expériences de vie et des rôles qu'on lui a appris à tenir.

La socialisation est au cœur de cette première étape. Elle désigne l'ensemble des **apprentissages, explicites ou implicites**, qui forgent la manière de penser, de ressentir, de se comporter, et surtout **d'envisager les relations**. Elle est toujours **genrée** : les sociétés attribuent aux hommes et aux femmes des attentes différenciées, qui façonnent des **rapports de pouvoir inégaux**.

Le PDC invite à analyser :

- **Les facteurs sociaux et culturels** : contextes patriarcaux, normes hétéronormatives, rôles familiaux, classe sociale, statut migratoire, religion.
- **Les expériences biographiques** : exposition à la violence, attachement insécure, négligence, traumatismes.
- **Les représentations identitaires** : croyances sur le couple, la famille, l'amour, l'autorité, la sexualité.

La place dans la famille d'origine

Le modèle propose d'explorer **les rôles occupés dans la famille d'origine**, qui peuvent devenir des **scripts relationnels** dans la vie adulte. Quelques figures types :

Le modèle propose d'explorer **les rôles occupés dans la famille d'origine**, qui peuvent devenir des **scripts relationnels** dans la vie adulte. Quelques figures types :

- **L'enfant sacrifié** : met de côté ses besoins pour protéger un parent fragile.
- **L'enfant loyal** : adopte une posture de conformité pour maintenir la paix.
- **L'enfant héritier des valeurs familiales** : perpétue des rôles traditionnels, parfois rigides.

Ces rôles influencent **les attentes envers la relation de couple** et la **tolérance aux comportements de domination**. Une personne ayant appris à s'effacer peut normaliser la soumission ; une autre ayant intériorisé le contrôle comme preuve de responsabilité peut en user sans le questionner.

Vision du monde, croyances et schémas d'attachement

Chaque partenaire entre en relation avec sa **vision du monde**, ses croyances culturelles et religieuses, ses valeurs. Ces croyances structurent :

- Ce qui est acceptable ou non dans la relation.
- Les attentes sur les rôles conjugaux.
- La perception de l'amour, du conflit, de la séparation.

Le PDC intègre aussi la **théorie de l'attachement** :

- **Attachement anxieux** : peut entraîner une tolérance accrue aux comportements de domination, par peur de l'abandon.
- **Attachement évitant** : peut mener à un retrait affectif ou à des difficultés de confrontation.
- **Attachement désorganisé** : souvent lié à des traumatismes précoces, générant des comportements confus ou ambivalents.

Le mythe fondateur du couple

Au cœur du Processus de Domination Conjugale (PDC) se trouve la **compréhension du mythe fondateur du couple** : ce récit partagé, souvent idéalisé, qui donne **sens et légitimité** à la relation.

Il ne s'agit pas seulement d'un souvenir heureux ou d'un rêve commun : c'est un contrat implicite qui définit les attentes mutuelles, justifie les sacrifices et alimente l'espoir de « jours meilleurs » malgré la violence.

Pour la victime, ce mythe constitue souvent une ressource psychique : il permet de **tolérer l'inacceptable** en préservant l'idée d'un amour originel ou d'un projet familial. Il alimente les positionnements de protection : « Je reste pour les enfants », « Il peut changer », « On a traversé pire ».

Pour la personne qui a besoin de dominer, le mythe fondateur n'est pas anodin : il devient le symbole de ce qui **doit être préservé à tout prix**, et sa remise en cause peut être vécue comme une trahison insupportable. La rupture ou la prise d'autonomie de la victime est alors perçue comme l'effondrement de ce pacte, ce qui peut déclencher une **escalade des stratégies de contrôle**.

Dans l'analyse du PDC, prendre en compte le mythe fondateur, c'est anticiper le moment où la violence peut devenir extrême : féminicide, homicide d'enfant, suicide de l'auteur ou de la victime.

Cette lecture est essentielle pour adapter les stratégies de protection, planifier la sécurité, et éviter l'irréversible.



« Comprendre le mythe fondateur, c'est anticiper la charge qui peut précipiter l'irréparable. »

MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE DOMINATION

« Une architecture de contrôle : stratégies pour centraliser les besoins et renforcer le pouvoir. »

Le **PDC** met en lumière une dimension essentielle des violences conjugales : leur **caractère systémique et évolutif**. Dans ce cadre, l'un des deux partenaires met en place un **système relationnel structuré**, visant à **prendre le contrôle de la relation**.

L'objectif fondamental est de **centrer la partenaire sur ses propres besoins**, ses émotions et ses attentes. Ce recentrage progressif n'est pas anodin : il a pour fonction d'**apaiser** la personne qui a besoin de dominer en régulant ses insécurités et ses tensions internes. En conséquence, la dynamique conjugale se réorganise **autour de ses besoins**, reléguant ceux de la victime au second plan.

Cette **architecture relationnelle asymétrique** ne se crée pas d'un coup : elle se construit **progressivement**, par l'usage réfléchi et ajusté de **stratégies de contrôle coercitif**. Ces stratégies ne sont pas mécaniques ou fixes : elles sont choisies, modulées, combinées en fonction des circonstances, des résistances rencontrées et des mouvements de la victime.

Le **contrôle coercitif** ne se limite pas à des actes violents visibles ou spectaculaires : il consiste en un **système organisé et souvent invisible**, fait de micro-régulations, de menaces diffuses, de règles implicites, d'isolement, de surveillance et d'humiliations. Il vise à maintenir la victime **dans un état de vigilance constante** et à la rendre **prévisible et contrôlable**.

Les stratégies de domination dans le PDC

Le PDC identifie plusieurs grandes **stratégies** utilisées pour asseoir et maintenir ce pouvoir :

- **Stratégies de tension et de coercition**

Création d'un climat de menace diffuse, attentes implicites ou changeantes, qui installent l'hypervigilance et le recentrage permanent sur la personne qui a besoin de dominer.

- **Stratégies d'agression**

Usage de violences physiques, psychologiques ou sexuelles pour intimider, contraindre ou sidérer la victime.

- **Stratégies de contrôle économique et social**

Isolement progressif, limitation des contacts extérieurs, dépendance financière organisée, restreignant l'autonomie et les ressources de la victime.

- **Stratégies de dénégaration et de minimisation**

Négation ou minimisation des faits violents, renversement partiel des responsabilités, culpabilisation implicite ou explicite de la victime.

- **Stratégies d'attrition**

Excuses, expressions de regret ou manifestations de repentir destinées à désamorcer les velléités de départ, à regagner la confiance ou à affaiblir la vigilance.

- **Stratégies de réconciliation**

Tentatives de rétablir un semblant de lien amoureux ou normal, promesses, cadeaux, déclarations d'amour, pour recréer une illusion de sécurité et de stabilité.

Ces stratégies ne sont jamais figées : elles se **modulent** et se **renouvellent** en fonction des réactions de la victime, des tentatives de résistance ou de mise à distance, et du contexte extérieur.

« Quand la relation devient un dispositif : le contrôle s'installe, les besoins se centrent sur l'auteur. »

POSITIONNEMENTS DE PROTECTION

« Dans le piège du contrôle coercitif, se protéger devient s'adapter pour survivre. »

Le **Processus de Domination Conjugale (PDC)** ne se contente pas de décrire les stratégies mises en œuvre par la personne qui a besoin de dominer. Il met également l'accent sur les **réponses de la victime**, non pas comme de simples réactions passives, mais comme **des choix adaptatifs réfléchis** dans un contexte contraint et dangereux.

Le modèle parle de **positionnements de protection** plutôt que de stratégies, pour souligner leur **dimension systémique** et leur ancrage dans la dynamique relationnelle : ces positionnements ne sont jamais « hors système », ils s'ajustent en permanence à la situation et aux comportements de l'autre.

Motivation et enjeux différenciés

La relation violente est caractérisée par **des motivations et des enjeux radicalement différents entre les partenaires** :

- **La personne qui a besoin de dominer** agit pour **installer, maintenir ou rétablir son pouvoir** dans la relation, en centrant l'autre sur ses besoins.
- **La victime**, elle, agit avant tout pour **préserver sa sécurité**, limiter les conséquences de la violence, et **s'adapter à l'instabilité et aux menaces**.

Ces positionnements sont souvent **mal compris ou jugés de l'extérieur**. Pourtant, ils constituent des **formes d'intelligence relationnelle** développées pour **survivre dans un environnement où la marge de manœuvre est réduite**.

Préserver le mythe fondateur du couple

Les positionnements de protection visent également à **préserver le mythe fondateur du couple**. Ce mythe – fait de promesses, de souvenirs heureux, de croyances partagées – est souvent **un dernier refuge psychique** pour la victime, une manière de donner sens à la relation, d'espérer un retour à la normalité et de justifier ses efforts pour « tenir ».

Ainsi, la victime ne cherche pas seulement à **éviter le pire**, mais aussi à **sauvegarder une forme de cohérence interne** : l'idée qu'il est encore possible de réparer, de comprendre, de revenir à la sécurité initiale dans la relation.

Une lecture systémique et évolutive

Le PDC insiste : ces positionnements ne sont pas des choix libres et éclairés mais **des ajustements contraints**, façonnés par la peur, la dépendance affective ou économique, les responsabilités parentales, la honte ou la culpabilité. Ces positionnement sont également motivés par l'impact traumatique souvent présent dans ces modèles relationnels.

Ils sont **évolutifs** : une même personne peut passer d'un positionnement à l'autre selon le contexte, l'intensité des violences et les ressources disponibles.

Les principaux positionnements de protection

Le PDC distingue plusieurs **positionnements de protection** :

- **Négation**

Minimiser ou nier la violence pour maintenir un sentiment de normalité et continuer à fonctionner psychiquement.

- **Subordination**

Se soumettre activement aux attentes de la personne qui a besoin de dominer, dans l'espoir d'éviter les violences ou les tensions.

- **Survie**

Viser la protection immédiate : se retirer, fuir, se taire, éviter le pire.

- **Négociation**

Chercher à aménager la relation, à poser des limites acceptables, obtenir des changements progressifs.

- **Contre-pouvoir**

Tenter de limiter la domination par des réponses calculées, en montrant qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'autre de recourir à la violence.

- **Résistance**

Reprendre du pouvoir sur sa vie, se recentrer sur ses besoins, chercher des appuis extérieurs, contester la domination.

« Les positionnements de protection : réponses contraintes au contrôle coercitif. »

LE SYSTÈME DE JUSTIFICATIONS

« Donner un sens à l'inacceptable : le rôle des justifications dans la violence conjugale. »

Le **Processus de Domination Conjugale (PDC)** ne décrit pas seulement des actes ou des stratégies concrètes : il s'intéresse aussi au **système idéologique** qui soutient et légitime la domination au sein du couple.

Ce système de **justifications** est une dimension essentielle du processus : il permet de **faire illusion que la violence et le contrôle ont un sens**, qu'ils sont légitimes ou compréhensibles dans la relation.

Les justifications ne sont pas de simples excuses isolées : elles forment un **système structuré** qui donne une cohérence apparente à la domination. Elles contribuent à masquer la violence, à en réduire la gravité perçue et à **neutraliser la contestation**.

La fonction des justifications

Les justifications ont plusieurs fonctions :

- Elles **mettent à distance la responsabilité** de la personne qui a besoin de dominer : en expliquant, rationalisant ou minimisant ses actes, elle échappe au blâme moral.
- Elles **créent de la confusion** chez la victime : en troublant la perception des faits, en déformant la réalité, elles la poussent à douter d'elle-même.
- Elles **favorisent la culpabilisation** : la victime peut finir par croire qu'elle est responsable des violences qu'elle subit.
- Elles **stabilisent le système** : en légitimant la domination, elles permettent à la relation de se maintenir malgré la violence.

Un liant idéologique au cœur du contrôle coercitif

Les justifications agissent comme un **liant** dans le système de violence : elles maintiennent la cohérence interne du **contrôle coercitif**, même lorsque les actes violents ou contraignants semblent objectivement inacceptables.

Sans justifications partagées ou crédibles, la domination perd sa légitimité : la victime peut plus facilement la nommer, la questionner, s'en défendre ou la dénoncer.

Les types de justifications

Le PDC identifie plusieurs **types** de justifications :

- **Justification de nature**

S'appuie sur des caractéristiques présentées comme naturelles ou incontrôlables : « c'est plus fort que moi », « je suis comme ça », « les hommes sont impulsifs ».

- **Justification de système**

Invoque des règles sociales, religieuses ou culturelles : « chez nous, l'homme décide », « c'est la tradition », « c'est mon devoir de te corriger ».

- **Justification de provocation**

Attribue la responsabilité à la victime : « tu m'as poussé à bout », « tu m'as cherché ».

- **Justification de récusation**

Nie ou minimise les faits : « tu exagères », « tu te fais des films ».

- **Justification de victimisation**

Se présente soi-même comme une victime : « je souffre », « je n'ai pas eu de chance », « tout le monde est contre moi ».

« Justifier la violence, c'est l'ancrer dans le couple : le contrôle devient une évidence. »

LES RÉSEAUX : VALIDER OU INVALIDER LE SYSTÈME DE VIOLENCE

«Même les silences du dehors parlent dans la violence du dedans. »

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les violences conjugales **ne se déroulent jamais dans un huis clos parfait**. Même quand la personne qui a besoin de dominer met en place un **isolement actif**, des **liens – même ténus – avec l'extérieur subsistent** :

- Rendez-vous médicaux ou sociaux.
- Vie de quartier.
- Relations professionnelles ou familiales.

Ces **points de contact** sont **des occasions uniques pour valider ou invalider la logique de domination**.

Le PDC rappelle que ces espaces extérieurs ne sont jamais neutres : **ils peuvent renforcer ou affaiblir le système de contrôle coercitif**.

Le rôle du réseau

Le réseau, même involontairement, peut **renforcer la domination** :

- Par le **silence**.
- Par la **neutralité apparente**.
- Par la **banalisation** (« ça arrive à tout le monde »).
- Par la **culpabilisation** (« elle n'a qu'à partir »).

Ces réactions contribuent à **valider la position de pouvoir** de la personne qui a besoin de dominer et à **renforcer la honte et l'isolement** de la victime.

A contrario, le réseau peut être un **levier de protection et de changement**, en **nommant la violence**, en **posant des questions**, en **offrant un espace sécurisé** où la parole est possible.

Signes et opportunités

Le PDC souligne que **les victimes montrent souvent des signes**, même si elles ne formulent pas clairement une demande d'aide :

- Marques physiques.
- Changements d'attitude ou d'apparence.
- Retrait social ou professionnel.
- Symptômes psychosomatiques ou anxieux.

Souvent, après coup, les proches ou les professionnel·le·s disent :

« On se doutait de quelque chose. »

« On n'a pas osé poser la question. »

« On ne savait pas quoi dire. »

]« c'était leur vie privée »



Trois niveaux de réseau

Le PDC propose une **lecture nuancée et systémique des réseaux**, en les classant en **trois niveaux : primaire, secondaire et tertiaire**.

Réseau primaire

Le **réseau primaire** regroupe les **personnes les plus proches émotionnellement** : famille, ami·e·s, voisin·e·s, entourage intime.

- Ce réseau joue un rôle majeur par sa **proximité et sa légitimité perçue**.
- Il peut être **un soutien essentiel**, mais il est aussi souvent maladroit il ne tient pas

toujours compte **du rythme de la victime** ni **des enjeux de sécurité**.

- Il peut être **jugeant**, minimiser la violence (« Ça arrive dans tous les couples »), culpabiliser la victime (« Elle n'a qu'à partir »), ou encore **renforcer son isolement** en prenant parti ou en coupant les ponts.

En pratique, ce réseau est souvent **le premier témoin des signes de la violence**, mais il a besoin de soutien et d'information pour devenir un véritable acteur de protection.

Réseau secondaire

Le **réseau secondaire** est constitué des **professionnel·le·s de première ligne** : enseignant·e·s, médecins généralistes, infirmiers·ères, assistant·e·s sociaux·ales, police locale non spécialisée, justice de paix.

- Ces professionnel·le·s sont **formés ou sensibilisés** aux questions de **contrôle coercitif**, d'**emprise**, et aux **systèmes de violences de genre**.
- Ils ont la capacité d'adapter **leur temporalité et leur posture** pour tenir compte des enjeux de sécurité.
- Ce réseau secondaire agit comme **interface** : il observe, questionne, oriente vers des ressources spécialisées, tout en respectant le **rythme de la victime** et la confidentialité.

Le PDC valorise ce niveau comme **pivot essentiel** pour rompre l'isolement, nommer la violence et activer les relais adaptés.

Réseau tertiaire

Le **réseau tertiaire** comprend **les cadres légaux, les politiques publiques, les institutions et les messages sociétaux**.

- Il s'agit des **lois (par ex. la Loi « Stop Féminicides » en Belgique)**, des **campagnes de sensibilisation**, des **protocoles institutionnels**.
- Ce réseau définit les **normes sociales** et envoie des **messages collectifs** : il peut **délégitimer la violence de genre** ou au contraire la **banaliser** quand elle n'est plus une priorité politique.

- Il agit sur la **culture commune**, sur ce qui est **nommé, visible, jugé inacceptable** ou au contraire toléré ou invisibilisé.

En pratique, le réseau tertiaire crée le **contexte structurel** qui conditionne l'action des réseaux primaire et secondaire. Il peut **outiller, protéger** et **encadrer** les réponses ou, au contraire, créer des **entraves** par l'absence de moyens ou la régression des priorités.

Le PDC rappelle que **les réseaux ne sont jamais neutres**. Leur **silence**, leur **neutralité apparente** ou leur **jugement** peuvent **renforcer la domination**.

Leur **vigilance**, leur **questionnement respectueux** et leur **orientation vers l'aide** peuvent au contraire **ouvrir des voies de protection et de sortie**.

« Le silence du réseau renforce la domination. »

VARIATION, FRÉQUENCE ET AMPLITUDE : LES MODULATIONS DU CONTRÔLE

*« Quand le contrôle vacille, la domination
s'adapte. »*

Dans le **Processus de Domination Conjugale (PDC)**, le contrôle coercitif n'est jamais figé ni mécanique. Il est au contraire **dynamique et évolutif**, s'adaptant aux résistances, aux évolutions contextuelles, et surtout aux **tentatives d'autonomie** de la victime.

L'un des concepts centraux du modèle est celui de **l'écart d'intention**. Cet écart apparaît lorsque la victime commence à se **décentrer des besoins de la personne qui a besoin de dominer**, pour se **recentrer sur elle-même**. Cela peut se traduire par :

- Un projet professionnel ou familial.
- Une reprise d'activité ou de lien social.
- Une démarche thérapeutique.
- Une affirmation de ses limites.
- La rupture

Pour la personne qui exerce la domination, ce recentrage est vécu comme une **menace directe sur sa position de contrôle**. L'écart d'intention correspond ainsi à la divergence entre :

- Sa motivation : maintenir la centralité de ses besoins et son pouvoir.
- La motivation de la victime : préserver sa sécurité, son intégrité, son autonomie.

Les trois modalités d'intensification

Le PDC enseigne que pour contrer cet écart, le système de domination se **module** en jouant sur trois dimensions :

- **La variation**

Diversification des stratégies de domination pour s'adapter aux résistances.

Isolement accru, manipulation affective, surveillance numérique, utilisation de la violence physique pour la première fois, intimidation ouverte ou subtile.

Empêche la victime de trouver des « points stables » pour se protéger.

- **La fréquence**

Augmentation du rythme des stratégies de contrôle.

Rappels à l'ordre, menaces, humiliations ou demandes plus fréquentes.

Crée un climat d'alerte permanent et épuise la vigilance.

L'amplitude

Intensification des actes ou des menaces.

Menaces explicites, violences physiques ou sexuelles plus graves, Présence de strangulation

Marque souvent un **point de bascule vers la haute criticité**.

Une lecture dynamique et préventive

Ces trois dimensions se **combinent et se renforcent mutuellement**. Le PDC enseigne aux professionnel·le·s à repérer ces **modulations** comme des **signaux d'alerte** :

Plus la victime se recentre sur elle-même, plus le système tend à s'adapter pour **la recentrer sur la personne qui a besoin de dominer**.

Comprendre ces variations permet de **prédire l'escalade** et d'intervenir pour **prévenir les passages à l'acte graves**.

« Plus la victime se centre sur ses propres

besoins, plus la domination cherche à la rattraper en s'intensifiant. »

LES CO-APPRENTISSAGES : UNE DYNAMIQUE RELATIONNELLE ASYMÉTRIQUE

« Dans le processus de domination, on n'apprend pas l'un contre l'autre, on apprend ensemble... mais pas pour les mêmes raisons. »

Le **PDC** décrit la relation violente comme un **système de co-apprentissages**. Cette notion est essentielle : la dynamique violente n'est pas seulement imposée ; elle est **apprise et co-construite** dans le temps.

Les deux partenaires apprennent ensemble, par « tâtonnements », ajustements mutuels, observations fines des réactions de l'autre. Mais cet apprentissage est **asymétrique**, car leurs **motivations sont différentes** :

La personne qui a besoin de dominer apprend à maintenir ou restaurer son contrôle, en expérimentant différentes stratégies et en repérant ce qui fonctionne.

La victime apprend à préserver sa sécurité, à éviter les violences, à protéger ce qui peut l'être, et à maintenir le mythe fondateur du couple.

Une « danse » contrôlée par un seul partenaire

Le PDC propose la **métaphore de la danse** pour illustrer cette dynamique.

Ce n'est pas une danse libre et égalitaire : c'est une **danse contrainte**, dont les pas, le rythme et les pauses sont **imposés** par la personne qui a besoin de dominer.

La victime développe une **hyper-adaptation** : elle anticipe, se conforme, se tait ou négocie pour limiter l'activation des stratégies de contrôle.

Objectif implicite : éviter que l'autre n'ait besoin d'augmenter la **variation**, la **fréquence** ou l'**amplitude** de ses stratégies.

Au fil du temps, cette danse peut sembler **étrangement fluide ou "complice"** :

chacun semble connaître sa place, les crises s'espacent, les règles deviennent implicites. Mais cette stabilité apparente **repose sur la violence et le déséquilibre de pouvoir**

Les curseurs : photographier la dynamique

Le PDC et l'outil **EVIVICO** permettent d'**objectiver ces co-apprentissages** grâce aux **curseurs** :

Ils offrent une photographie des **positions relatives** de domination et de victimisation.

Ils montrent **où chacun se situe dans la danse**, au moment de l'analyse.

Ils aident à repérer **les mouvements éventuels vers plus ou moins de criticité**.

« Quand la domination devient une danse, l'un dirige, l'autre s'adapte... pour survivre. »

IDENTIFICATION DES DYNAMIQUES RELATIONNELLES : ÉVALUATION DE LA CRITICITÉ AVEC L'OUTIL EVIVICO

*« Lire la relation, c'est prévenir le danger :
comprendre la dynamique pour protéger. »*

Le **Processus de Domination Conjugale (PDC)** n'est pas un outil de diagnostic figé : c'est un **modèle d'analyse dynamique** qui vise à **évaluer la criticité des situations**.

Il propose d'identifier **dans quelle dynamique relationnelle** se trouve le couple **au moment de l'analyse**, en tenant compte :

- des trajectoires personnelles,
- des interactions présentes,
- des ressources et contraintes contextuelles.

Pour ce faire, le PDC est articulé avec des **outils cliniques comme EVIVICO**, conçus pour **objectiver** cette lecture en combinant :

- **Les facteurs de risque.**
 - **Les facteurs de protection.**
 - **Les événements précipitants et les éléments déclencheurs**
 - **Les positionnements de chaque partenaire sur des curseurs domination/victimisation.**
-



Trois dynamiques relationnelles principales

1-Dynamique à risque

- Criticité faible mais vigilance nécessaire.
- Stratégies de contrôle naissantes mais limites encore présentes.
- La victime a encore des ressources pour se protéger ou résister.
- Possibilité de revenir à une relation non violente.

2-Dynamique fonctionnelle

- Le contrôle coercitif est établi et régulier.
- La victime vit dans un climat de peur et de violence permanente.
- Impact majeur sur la santé physique et psychique.
- Sur les curseurs : la personne qui domine est haute, la victime aussi.

3-Dynamique chaotique

- Criticité maximale.
- Survient quand la victime se recentre sur elle-même.
- Les stratégies habituelles ne suffisent plus pour contrôler.
- Risque d'escalade violente : féminicides, homicides d'enfants, suicides de l'auteur.
- Activation du dispositif DIVICO centré sur la sécurité.

Évaluer pour protéger

L'outil EVIVICO ne sert pas à évaluer les personnes mais à **documenter la dynamique de la situation**.

Il aide les professionnel·le·s à construire **des plans d'action coordonnés**.

Évaluer la dynamique, c'est anticiper les risques et protéger des vies.

« Comprendre la dynamique, c'est anticiper le danger et protéger des vies. »



Conclusion

Le Processus de Domination Conjugale (PDC) constitue un cadre d'analyse systémique et genré, conçu pour éclairer les dynamiques complexes qui sous-tendent les violences au sein des couples. Il ne se limite pas à décrire des actes ponctuels : il met en lumière un système relationnel structuré, reposant sur l'usage réfléchi et modulé du contrôle coercitif.

Cette **lecture dynamique** permet aux intervenant·e·s de dépasser les explications simplistes ou moralisantes et d'identifier les logiques d'assujettissement, **les stratégies de domination** et les **positionnements de protection** développés par les victimes pour préserver leur sécurité. Elle rappelle que la violence conjugale n'est pas une crise accidentelle mais une **dynamique évolutive**, souvent imperceptible, qui s'adapte et se renforce face aux tentatives d'émancipation.

Le PDC offre un **langage commun** et un outil partagé aux professionnel·le·s de tous les secteurs – social, psycho-médical, policier et judiciaire – pour analyser les situations de manière cohérente et concertée. Il facilite **l'évaluation de la criticité des situations**, en combinant facteurs de risque, de protection et trajectoires personnelles, et propose des repères concrets pour la mise en place de **plans d'action coordonnés**.

Ce modèle rappelle également la **responsabilité des réseaux** : aucun auteur de violence n'agit dans un vide social. La neutralité, le silence ou la minimisation du réseau peuvent involontairement valider le processus de domination ; à l'inverse, l'écoute, le questionnement et l'orientation adéquate peuvent offrir des issues.

En intégrant le contrôle coercitif au cœur de son approche, le PDC soutient une action institutionnelle plus cohérente, centrée sur la sécurité des victimes et la responsabilisation des auteurs. Il s'inscrit pleinement dans les engagements internationaux et nationaux visant à prévenir la violence, protéger les personnes et poursuivre les auteurs, conformément aux obligations de la Convention d'Istanbul et aux politiques publiques de lutte contre les violences basées sur le genre.

Il constitue ainsi un **levier stratégique essentiel** pour renforcer la qualité des interventions, la coopération intersectorielle et la prévention des formes les plus graves de violences conjugales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET JURIDIQUES

Références bibliographiques

Sur le Processus de Domination Conjugale (PDC) et La Séjournelle

- Tremblay, Denise. *Processus de Domination Conjugale – Guide d’accompagnement clinique*. La Séjournelle, Trois-Rivières (Québec), 2014.
- La Séjournelle. (2021). *Document de présentation du PDC*. Disponible sur demande auprès de l’organisme.

Sur le contrôle coercitif (concept central du PDC)

- Stark, Evan. *Coercive Control: How Men Entrap Women in Personal Life*. Oxford University Press, 2007.
- Stark, Evan. (2013). « The Coercive Control Framework: Making Invisible Harm Visible ». *Violence Against Women*, 19(11), 1400–1425.

Sur la dynamique systémique des violences conjugales

- Kelly, Liz. (1988). *Surviving Sexual Violence*. Polity Press.
- Hearn, Jeff. (1998). *The Violences of Men: How Men Talk About and How Agencies Respond to Men’s Violence to Women*. Sage.
- Hanmer, Jalna, & Itzin, Catherine (éds). (2000). *Home Truths About Domestic Violence: Feminist Influences on Policy and Practice*. Routledge.

Sur l’évaluation de la dangerosité et les outils cliniques

- Kropp, P. Randall, Hart, Stephen D., Webster, Christopher D., & Eaves, David. (1999). *Manual for the Spousal Assault Risk Assessment Guide (SARA)*. Multi-Health Systems.
- Pôle de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales (Belgique). (2023). *Outil EVIVICO – Grille et Livret de présentation*, 11-01-2023.

Sur les enfants exposés aux violences conjugales

- Jaffe, Peter G., Crooks, Claire V., & Wolfe, David A. (2003). *Legal and Policy Responses to Children Exposed to Domestic Violence*. VAWnet Applied Research Forum.
- Holt, Stephanie, Buckley, Helen, & Whelan, Sadhbh. (2008). « The impact of exposure to domestic violence on children and young people: A review of the literature ». *Child Abuse & Neglect*, 32(8), 797–810.

Sur les violences de genre et l'approche intersectionnelle

- Crenshaw, Kimberlé. (1991). « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color ». *Stanford Law Review*, 43(6), 1241–1299.
- Conseil de l'Europe. (2011). *Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*.

Références juridiques (Belgique et international)

Droit belge

- Code pénal belge : art. 398 à 405 sur les coups et blessures volontaires, circonstances aggravantes en cas de violences conjugales (loi du 24 novembre 1997).
- Loi du 15 mai 2012 relative à l'interdiction temporaire de résidence en cas de violences domestiques.
- Loi du 18 mai 2023 dite « Loi Stop Féminicides », introduisant la qualification de féminicide, renforçant la prévention et la prise en charge des victimes de violences conjugales.
- Code pénal social et dispositions relatives à l'aide aux victimes.
- Loi du 4 juillet 1962 sur le secret professionnel des travailleurs sociaux (et dispositions pertinentes dans le Code pénal, art. 458 et suivants).
- Plan d'Action National (PAN) de lutte contre les violences basées sur le genre (2021–2025), Belgique.

International

- Conseil de l'Europe. *Convention d'Istanbul* (2011), ratifiée par la Belgique en 2016. Art. 3 et 4 : définition de la violence domestique et des obligations de prévention, protection, poursuite.
- Nations Unies. (1993). *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* (Résolution 48/104).

European Institute for Gender Equality (EIGE). *Terminology and Indicators for Data Collection: Intimate Partner Violence and Coercive Control* (2022).

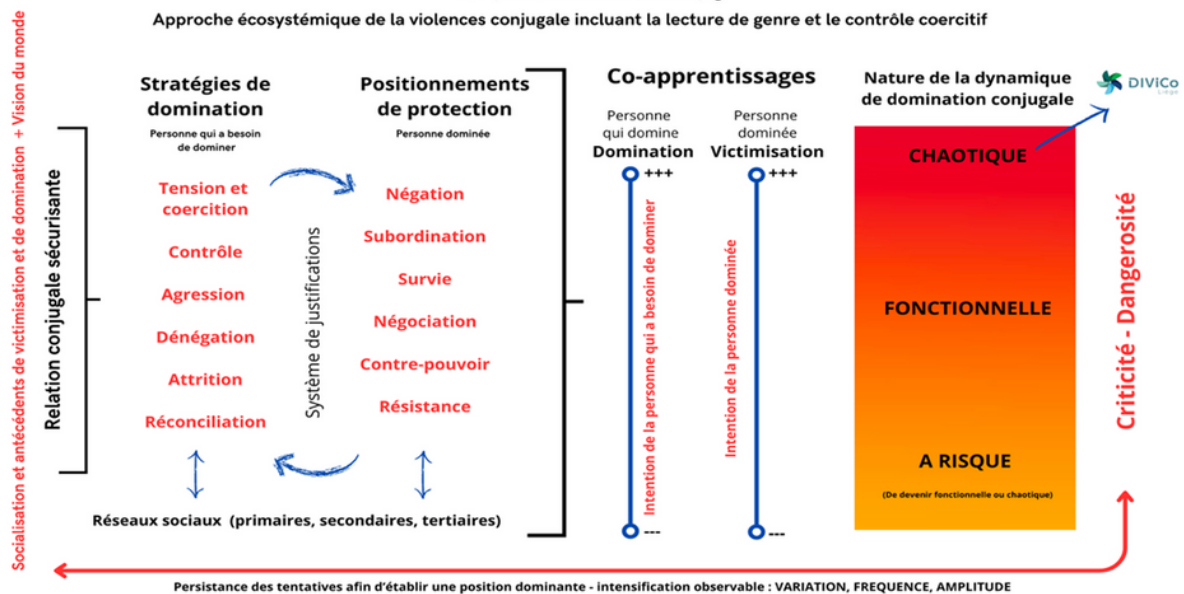
SCHÉMA DU PROCESSUS DE DOMINATION CONJUGALE (PDC)

LE PÔLE DE RESSOURCES
SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES
CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Processus de Domination Conjugale PDC

La Séjournée Denise Trembley ©

Approche écosystémique de la violence conjugale incluant la lecture de genre et le contrôle coercitif



LE PÔLE DE RESSOURCES
SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES
CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES